

Connaitre vos droits.

TOUS es patients, quel que soit leur statut d'immigration, ont certains droits aux États-Unis.

Quel que soit leur statut d'immigration, les personnes qui ont des besoins ou des préoccupations d'ordre médical doivent se faire soigner. Tout retard dans la fourniture de soins médicaux nécessaires peut aggraver un état de santé ou rendre plus probable la nécessité d'un traitement plus compliqué, plus long ou plus coûteux.

Vous POUVEZ refuser de fournir des informations sur votre statut d'immigrant.

Les prestataires de soins médicaux ne doivent pas interroger un patient sur son statut d'immigrant. S'ils le font, les patients ont le droit de refuser de fournir ces informations sans que cela n'ait d'incidence sur leurs soins médicaux.

Vous NE POUVEZ PAS être renvoyé par un hôpital ou une salle d'urgence, quel que soit votre statut d'immigrant.

En vertu de la loi sur le Traitement médical d'urgence et le Travail (EMTALA), les hôpitaux et les salles d'urgence ne peuvent pas renvoyer une personne en quête de soins médicaux, quel que soit son statut d'immigré.

Vos informations médicales SONT privées et confidentielles.

Cela signifie que tous les prestataires de soins médicaux doivent sauvegarder et sécuriser les informations médicales et que les patients doivent donner leur accord par écrit pour que leurs informations de santé soient partagées.

Vous avez DROIT à une interprétation gratuite dans votre langue préférée.

Tout organisme de santé bénéficiant d'un financement fédéral doit fournir des services d'interprétation dans la langue préférée du patient, sans frais pour le patient.